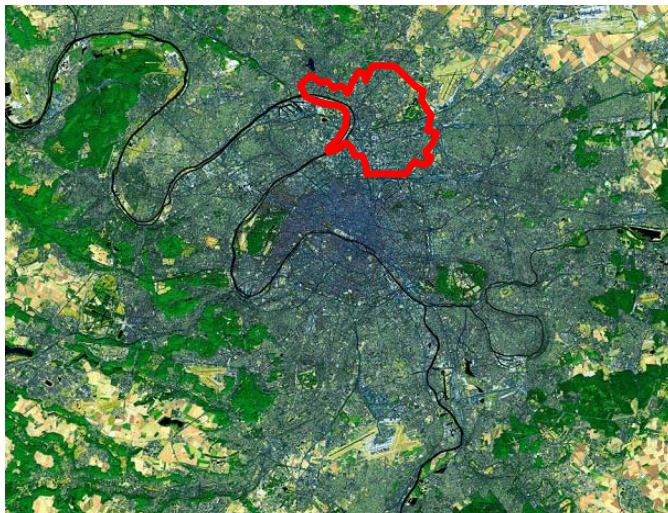


PLAINE COMMUNE

**ENSEM-
BLE**

Schéma
de cohérence
territoriale



Rapport de présentation



*Aubervilliers
Epinay-sur-Seine
L'île Saint-Denis
La Courneuve
Pierrefitte-sur-Seine
Saint-Denis
Stains
Villetaneuse*

**Communauté
d'Agglomération Plaine
Commune**

Département du Développement Urbain
et Social

Cellule Projet de Territoire

Concepteurs associés :

ALGOE - Michel Jaouen - SAU Eleb-Harlé -
Hélène Saudecerre - Jean-Pierre Charbonneau -
Compagnie du Paysage - Chris Younès - AREP -
Territoire Sites et Cités

SCOT approuvé par le
Conseil Communautaire du
23 octobre 2007

Modifié par délibération du Conseil
Communautaire du 15 décembre 2009

21, avenue Jules Rimet 93218
Saint-Denis Cedex
tel : 01 55 93 55 55
site internet :
www.plainecommune.fr

**Plaine
Commune**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE GENERAL

INTRODUCTION

PRESENTATION RAPIDE DU TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE

DOCUMENT 1 : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

DOCUMENT 2 : COMPATIBILITE AVEC LES AUTRES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

DOCUMENT 3 : RAISONS DES CHOIX EFFECTUES – CORRESPONDANCE ENTRE ENJEUX, PADD ET DOG

DOCUMENT 4 : LES MODALITES DE GESTION ET DE SUIVI DU SCOT

DOCUMENT 5 : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

DOCUMENT 6 : ANALYSE DES INCIDENCES DU SCOT SUR L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Le SCOT de Plaine Commune a été élaboré par la Communauté d'agglomération Plaine Commune, en vertu de l'arrêté n° 05-4368 du Préfet de Seine Saint Denis en date du 29 septembre 2005 et de la Délibération du Conseil Communautaire du 13 décembre 2005

Il est constitué de 3 parties.

Le **rapport de présentation**, à partir d'une rapide présentation du territoire, fait état du diagnostic et des enjeux du territoire, à la fois sous un angle « interne » (thématique et territorial) et « externe » (place et relations de Plaine Commune avec son environnement), et présente l'état initial de l'environnement. Il indique les réflexions qui ont mené, à partir d'un scénario tendanciel, à choisir les orientations déclinées ensuite, en particulier les travaux du groupe de prospective. Il présente enfin les modalités de suivi du SCOT et l'impact sur l'environnement des choix retenus.

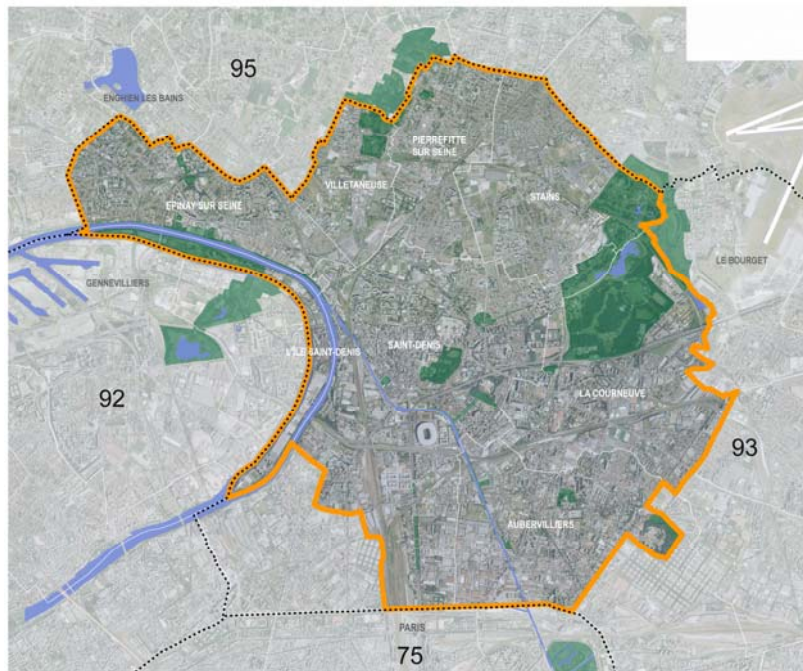
Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** présente les objectifs quantitatifs et qualitatifs pour le développement et l'aménagement durable du territoire. Chacun de ses volets a été élaboré en cohérence avec les schémas thématiques en cours d'élaboration (PLH, Plan Communautaire de l'Environnement, Schémas de Cohérence Commercial et Hôtelier) ou en cours de lancement (PLD), ainsi qu'avec les documents locaux et régionaux (PDU, SDRIF). Une investigation plus approfondie a été réalisée sur le volet économique.

Le **Document d'Orientations Générales (DOG)** applique ces objectifs sur le territoire à travers quatre grandes orientations d'aménagement.

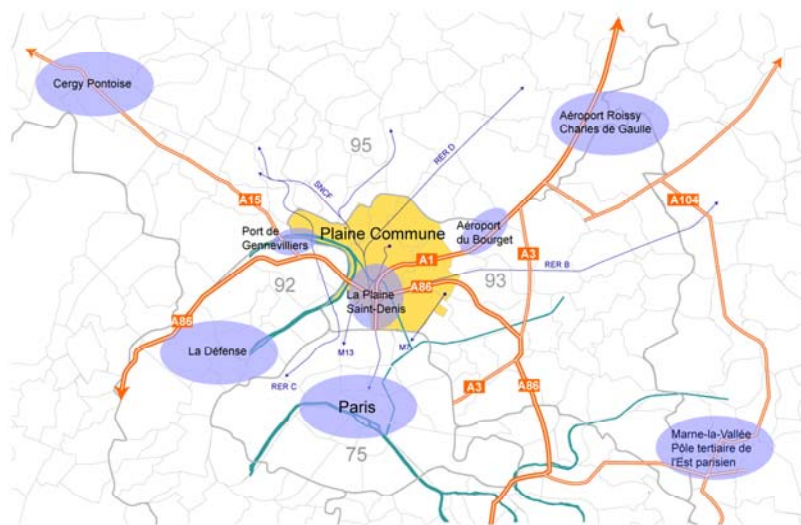
Ce document a été élaboré dans le cadre d'une démarche collective qui a permis d'associer les partenaires institutionnels de Plaine Commune, les services et les élus des villes membres et de la Communauté d'Agglomération. Il s'est appuyé sur les travaux de plusieurs équipes : Algoé – Michel Jaouen (coordination-prospective) ; SAU Eleb-Harlé (fondements historiques du territoire et patrimoine), J.-P. Charbonneau – Compagnie des Paysages (espaces publics), AREP (franges et relations avec les territoires voisins) et Territoires Sites et Cités (polarités et centralités).

Enfin, le SCOT s'articule clairement avec les documents de planification locaux déjà élaborés, comme le PLH, le Plan Communautaire de l'Environnement, le Schéma de Cohérence Commercial, le Schéma de Cohérence Hôtelier. Dans les domaines non encore couverts, les documents en préparation (Plan Local de Déplacements notamment) déclineront les orientations thématiques de celui-ci.

Schéma de Cohérence Territoriale de Plaine Commune



Source : Plaine Commune



Source : AREP - Plaine Commune

Présentation rapide du territoire de Plaine Commune

Plaine Commune a vu le jour en 1999 dans le cadre d'une démarche de coopération et de solidarité entre les villes dans le but de mettre ensemble leurs moyens et leurs atouts et de promouvoir les initiatives et les projets favorisant le développement du territoire autour d'objectifs communs.

Plaine Commune c'est huit villes de l'ouest de la Seine Saint Denis : Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse.

Et c'est aussi :

- 328 641* habitants sur 42,7 km² de territoire
- 130 000** emplois
- 130 000** logements
- 47 000 étudiants et deux universités

Première communauté d'agglomération à s'être développée dans le milieu urbain dense de la Région Ile de France, le territoire de la communauté d'agglomération est bordé par **Paris au sud, le département des Hauts de Seine à l'Ouest, le Val d'Oise au Nord et le cœur de la Seine Saint Denis à l'Est.**

Géographiquement, le territoire est fortement marqué par la présence de la Seine et se caractérise par un relief de plaine alluviale, qui s'élève légèrement au nord vers une zone coteaux et de buttes caractéristique de la vallée de la Seine. Le fleuve marque la frontière ouest de la Communauté d'Agglomération.

A proximité des grands pôles de développement de la région parisienne (Paris, Roissy, La Défense, Cergy Pontoise...) Plaine Commune dispose d'une situation particulièrement intéressante en Ile de France. Elle est notamment intégrée dans le périmètre de l'EPA Plaine de France.

	Population		Superficie 1999 en ha	Densité 1999 (hab / km²)
	1999	est.2004		
Aubervilliers	63 136	67 633*	576	10 960
Epinay	46 409	NC	457	10 155
L'Île Saint Denis	6 810	NC	177	3 847
La Courneuve	35 310	NC	750	4 695
Pierrefitte	25 816	NC	341	7 570
Saint-Denis	85 832	94 700*	1236	6 944
Stains	32 839	NC	539	6 092
Villetaneuse	11 376	NC	231	4924
Total Plaine Commune	307 528	328 641*	4320	7 119

*chiffres correspondant à l'estimation de la population issue des enquêtes de 2004 et 2005 de l'INSEE.

** Estimations 2005 Plaine Commune